

# \* La lettre 4<sup>tr</sup> é s o r du Printemps 2026

\*

À l'occasion de la collaboration des deux communes Arlebosc et Bozas pour les Journées Européennes du Patrimoine 2026, Christian Foriel Destezet a accepté de nous initier aux généalogies croisées et aux archives complémentaires.

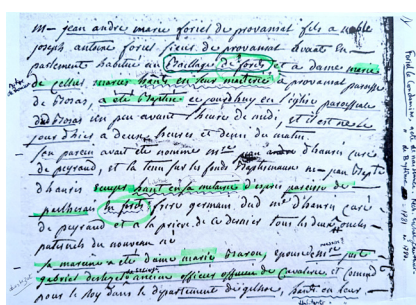
\*

« Au sujet de mon quadrisaïeul Joseph Antoine Foriel de Provensal, né à Pailharès en 1743, décédé à Bozas (à Provensal) en 1804.

Il est le père de Jean André Marie Foriel Lacondamine né à Provençal en 1780 et mort en 1841, qui est apparu en 2025 comme propriétaire de la parcelle B729 du cadastre d'Arlebosc.

Il est avocat en Parlement, habitué au Baillage du Forez (écrit Forets).

Hypothèse 1 : Baillage de forêts (la maison des arbres)  
Hypothèse 2 : Baillage du Forez (la région)

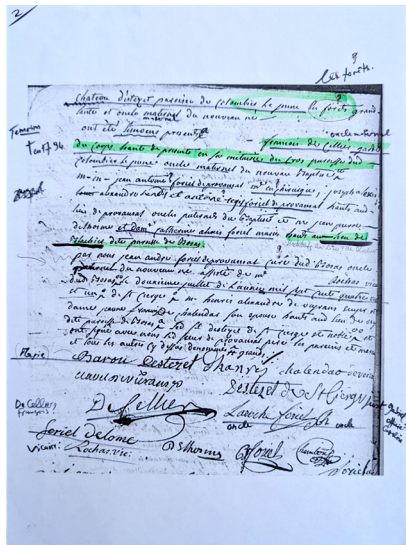


On dirait aujourd'hui inscrit au barreau de la Loire, et non de l'Ardèche. La proximité des enclaves forésiennes en Haut-Vivarais de Colombier-le-Jeune et de Pailharès-Rochebloine peut expliquer cette affiliation. Il a fait ses études de droit à Toulouse où il a obtenu le diplôme de bachelier en droit en 1766. Nous ignorons s'il a obtenu la licence en droit.

Le qualificatif de noble que lui décerne le curé de Bozas, son frère, au baptême de Foriel Lacondamine, n'est aucunement une preuve de noblesse. Ni son père, ni lui-même n'ont été anoblis, même si Joseph Antoine a peut-être songé à le devenir. Son père et sa mère (née Claire Françoise d'Henrys, de petite noblesse de Pailharès) ont acheté Provensal en 1748 à Madame de Vocance. Ils auraient en 1761 restitué au Marquis de Bozas les droits et cens seigneuriaux dont cette terre jouissait depuis environ 1600.

Quant à la mère de Foriel Lacondamine, Jeanne Marie de Cellier (née à Boucieu en 1754, décédée à Colombier-le-Jeune (à Estezet) en 1817), est la fille d'un officier au régiment de Picardie Infanterie, Jean-Pierre de Cellier (de Boucieu), et de Marie Claire Destezet (d'Estezet à Colombier-le-Jeune). Pour pouvoir intégrer un corps alors réservé à la noblesse, Jean-Pierre s'était fait faire par un notaire royal local, Maître Garde, une généalogie agnatique remontant à un Jacques de Cellier de Chateaufort de Vernoux, anobli en 1383 par lettres patentes du Roi Charles VI. La branche aboutissant à Boucieu avait apparemment « dérogé » au 17ème siècle, en exerçant des métiers considérés comme serviles... Ce certificat a néanmoins permis à Jean-Pierre d'intégrer l'Armée, et à son fils François de Cellier (1751-1794), oncle maternel de Foriel Lacondamine, d'intégrer le corps assez fermé des Gardes du Corps du Comte de Provence, frère de Louis XVI (à l'instar d'Alexandre Blachier de Chazotte, grand-père de Michel de Chazotte). Ce corps de Gardes du Corps semble avoir été supprimé pour des raisons financières fin 1788 ou début 1789. François de Cellier, se titre **Seigneur de la Condamine.** »

- Christian Foriel Destezet, 2026



\*

## ANNONCE

**Lors de l'atelier cadastre du jeudi 4 juin, qui aura lieu de 9h à midi à la salle des mariages de la Mairie de Bozas, nous invitons les habitants et les élus de Bozas pour découvrir les méthodes patrimoniales utilisables lors des Journées Européennes du Patrimoine 2026.**

**Venez nombreux !**

\*